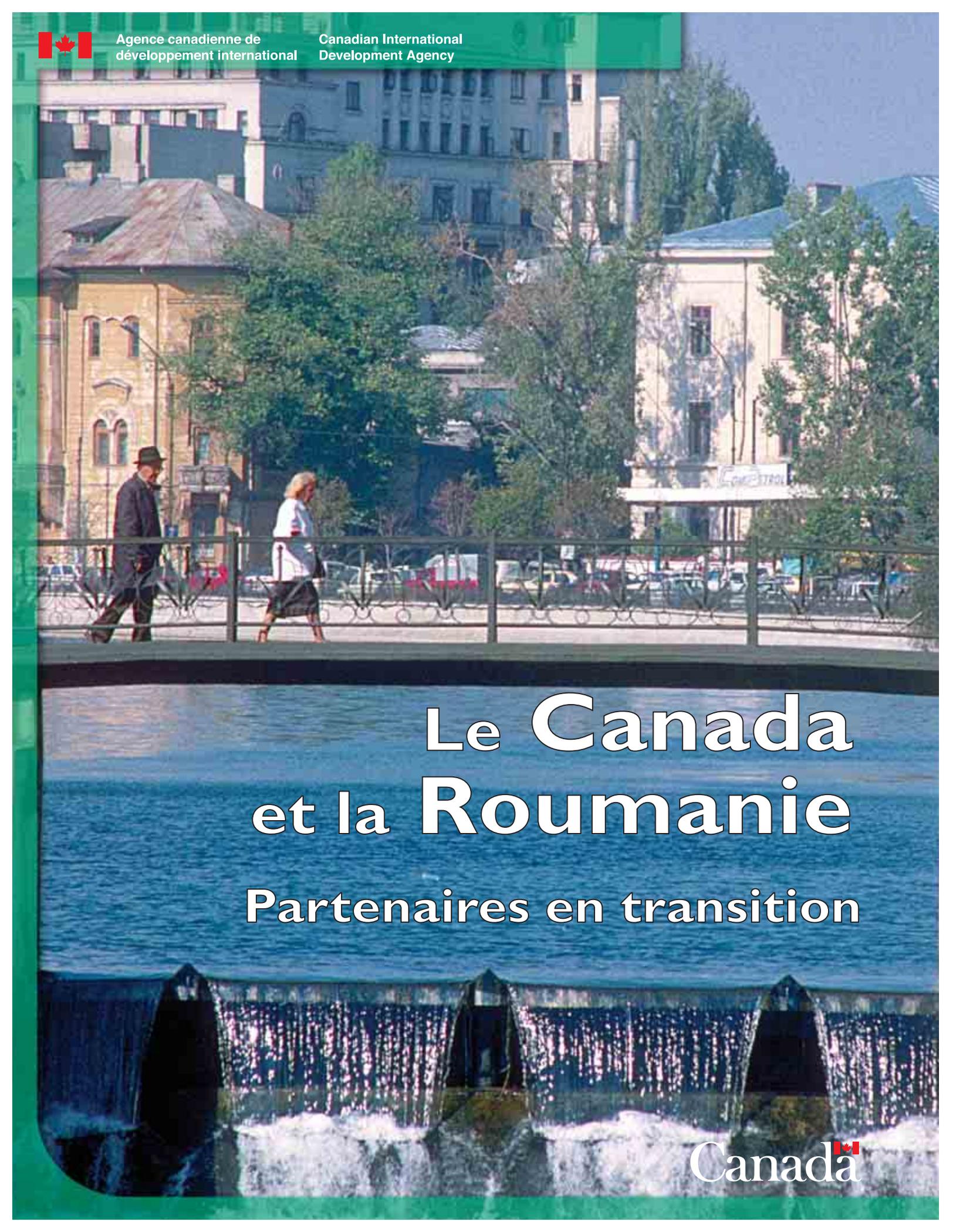




Agence canadienne de
développement international

Canadian International
Development Agency



Le Canada
et la Roumanie
Partenaires en transition

Canada 

Le CANADA et la ROUMANIE :
Partenaires en transition

**Publication de la Direction générale
de l'Europe, du Moyen-Orient et du Maghreb
sur la gradation des pays**

Agence canadienne de développement international (ACDI)

200, promenade du Portage
Gatineau (Québec) K1A 0G4
Canada

Téléphone :

(819) 997-5006 1 800 230-6349 (sans frais)

Ligne pour les malentendants et les personnes
ayant des difficultés d'élocution seulement :

(819) 953-5023 1 800 331-5018 (sans frais)

Télécopieur : (819) 953-6088

Site Web : www.acdi.gc.ca

Courriel : info@acdi-cida.gc.ca

Juillet 2005

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, 2005.

N° de catalogue CD4-27/2005F-PDF

ISBN 0-662-74467-5

Imprimé au Canada

La Roumanie en transition

Alors que les pays du bloc communiste s'ouvrent graduellement aux réformes, les années 1980 sont marquées par un durcissement des positions du dirigeant roumain, Nicolae Ceausescu, qui adopte une attitude de plus en plus fermée et répressive. Sur le plan structurel, l'économie roumaine est planifiée et fortement centralisée. Constituée presque exclusivement de grandes compagnies d'État et de coopératives, elle se base sur l'industrie lourde, un secteur difficile à réformer et qui cause de nombreux dommages à l'environnement.



L'année 1989 marque une rupture brutale avec le régime en place, et la révolution de décembre jette la Roumanie dans l'euphorie. Pour la majorité des Roumains, la chute du régime Ceausescu signifie la fin de l'ère du communisme et l'ouverture du pays sur le monde extérieur. Cependant, les transformations nécessaires pour redresser le pays s'avèrent très importantes. L'instabilité politique et le retard économique hérités du régime Ceausescu contribuent à l'incertitude quant aux voies à suivre pour réaliser un redressement économique et social. Tout comme les réformes politiques, la transition économique procède avec lenteur.

Malgré la volonté d'accélérer le processus de privatisations des entreprises d'État et de laisser le modèle socialiste, la transition n'est pas évidente : le niveau de vie baisse dramatiquement, les services publics fonctionnent mal, le chômage augmente et la monnaie

se dévalorise. Au bord de la faillite, l'État n'a même plus la capacité de payer ses médecins. À la campagne, où vit 40 % de la population, les paysans n'ont plus les moyens de cultiver leurs terres, faute d'engrais et de machinerie agricole. Les gouvernements successifs ne réussissent pas à moderniser un appareil de production démodé; les prix augmentent plus que les salaires; la production industrielle est en pleine désorganisation. En 1996, le gouvernement met en place un programme de stabilisation économique sous l'impulsion du Fonds monétaire international (FMI). La libéralisation des prix, l'instabilité des taux de change ainsi que la réduction des subventions ont pour conséquence d'exacerber encore davantage le malaise politique et social.

La réouverture sur le monde

Parallèlement, la Roumanie cherche à se réouvrir au monde sur la scène extérieure. Comme plusieurs de ses voisins, l'adhésion à l'Union européenne (UE) et à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) deviendra l'une de ses priorités.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La Roumanie a été le premier pays de l'Europe de l'Est à avoir conclu une entente avec l'ancien Marché commun, aujourd'hui l'Union européenne.



© ACDI/Roger LeMoigne

Passerelle pour piétons dans le centre-ville de Bucarest.

Vers la fin de 1993, la Roumanie est admise au Conseil de l'Europe. L'intégration du pays à l'OTAN se fait en novembre 2002, au Sommet de Prague. Quant à l'adhésion à l'UE, le processus est plus graduel. En juin 1995, la Roumanie dépose sa demande d'adhésion officielle à l'UE. À partir de 1999, avec le protocole sur les modalités d'accession de la Roumanie à l'UE, la direction et le contenu des réformes changent considérablement. En octobre 2003, à la suite d'un référendum, la nouvelle Constitution roumaine est adoptée, conformément aux normes européennes. Selon le calendrier de l'Union, le traité d'adhésion est signé en 2005 et l'intégration du pays à l'UE est prévue le 1^{er} janvier 2007.

Le programme canadien en Roumanie

En réponse aux besoins manifestes de la Roumanie, le Canada a mis en place un programme de coopération technique. Depuis 1991, le gouvernement canadien a déboursé 42 millions de dollars, et des engagements ont été pris jusqu'en 2006. L'éventail des quelque 177 projets est vaste, allant de la réforme en profondeur des infrastructures politiques et économiques aux questions sociales les plus locales et urgentes. Durant ses 14 années d'existence, les objectifs prioritaires du programme sont demeurés les mêmes :

- appuyer la démocratisation et la libéralisation économique de la Roumanie par la création de partenariats mutuellement avantageux;
- participer aux efforts internationaux visant à réduire les menaces à la sécurité internationale, particulièrement en ce qui a trait à la sûreté nucléaire.

Alors que l'ACDI entame son retrait, il a semblé important d'entreprendre un bilan afin d'évaluer la pertinence, l'efficacité, la durabilité et les répercussions des initiatives mises sur pied dans le cadre du programme en Roumanie. Cet examen visait également à mesurer le rôle du Canada au regard du développement démocratique de la Roumanie et de sa transition vers une économie de marché.

Le rôle du Canada

C'est en 1990 que le Canada entre en scène en Roumanie. Le Programme d'assistance technique canadien en Roumanie, sous la gestion du Groupe de travail sur l'Europe centrale et de l'Est, est alors chapeauté par le ministère des Affaires extérieures et du Commerce international (MAECI). En 1995, il est transféré à la Direction générale de l'Europe centrale et de l'Est à l'ACDI, l'agence fédérale chargée des programmes canadiens d'aide publique au développement.

Bien que les objectifs pour la Roumanie étaient connus, le programme canadien au début n'avait pas d'orientation stratégique claire pour les réaliser. Le programme canadien poursuivait des initiatives entreprises de façon ponctuelle. Aucune analyse formelle des besoins du pays n'avait été effectuée et aucune stratégie de programmation n'avait été développée au préalable. En outre, les secteurs spécifiques dans lesquels le gouvernement canadien pouvait fournir de l'aide n'avaient nullement été désignés.

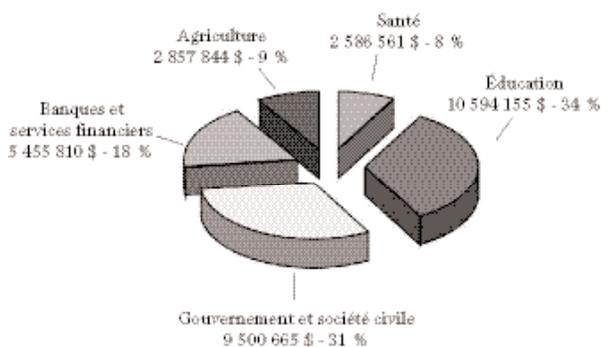
Malgré cela, le programme canadien en Roumanie a contribué de plusieurs manières au développement économique et social du pays. Il a entre autres encouragé :

- l'établissement d'institutions financières;
- le développement du marché du travail;
- la modernisation de l'agriculture;
- le bon fonctionnement du secteur de la santé;
- la sauvegarde de l'environnement.

Les mots d'ordre du programme étaient le transfert d'expertise et de savoir, le développement démocratique et la bonne gouvernance. Grâce à des projets jugés intéressants et à ceux déjà existants, le programme a fini par s'ancrer dans certains secteurs clés tels que le secteur financier, l'agriculture, la santé et la sûreté nucléaire.

Le Canada a ainsi contribué à la transition vers une économie ouverte et compétitive en soutenant des projets tels que le programme de maîtrise en administration des affaires (MBA), l'harmonisation des lois et la transformation du système judiciaire roumain. Le savoir-faire canadien a aussi été reconnu dans les domaines du renforcement des capacités institutionnelles et de la réforme du secteur public. L'assistance fournie par le gouvernement canadien dans ces domaines participe aux efforts de la Roumanie pour s'ajuster aux normes de l'UE, favorisant ainsi son intégration prochaine.

Fonds bilatéraux versés par la Direction générale de l'Europe centrale et de l'Est dans cinq principaux secteurs



La réforme de la profession notariale : un modèle de réussite

Grâce à l'initiative de la Chambre des notaires du Québec, la réforme de la profession notariale en Roumanie est l'un des projets les plus récents du programme de coopération technique. Cette initiative répond à la volonté de l'ACDI de contribuer au renforcement des capacités institutionnelles du pays. Les objectifs fondamentaux du projet visaient à :

- moderniser les processus de gestion et d'administration;
- encourager l'État de droit par le renforcement institutionnel de l'Union des notaires publics de Roumanie;

Les projets canadiens en bref

Programme roumano-canadien de réforme de la santé publique

Ce projet a renforcé la capacité institutionnelle de l'Association roumaine de santé publique et de gestion de la santé, en introduisant de bonnes pratiques de gestion ainsi qu'une diversification de sa base financière.

Programme Renaissance

Le programme de partage des coûts fournit une motivation aux compagnies canadiennes envisageant de faire des investissements directs ou répondant à des occasions de réaliser des projets dans les pays d'Europe centrale et de l'Est (ECE). Le programme Renaissance est un programme conjoint de développement du secteur privé de l'ACDI. Il aide les pays de l'ECE dans leur transition vers une économie de marché et consolide les liens commerciaux et d'investissements avec le Canada.

Réforme du Code civil

En réponse aux critères d'entrée de la Roumanie dans l'UE, cette initiative prévoyait la refonte du Code civil. Le projet a permis à la Roumanie de satisfaire plus rapidement les exigences de l'UE.

« Le projet visait à inspirer la réflexion sur la profession, de façon à ce que les Roumains puissent ensuite prendre l'initiative pour la faire évoluer : un objectif qui a été atteint. »

Carolina Cernica de la
Chambre des notaires du Québec

Le CANADA et la ROUMANIE ~ *Partenaires en transition*

- recommander des changements au sein de l'Union et améliorer la structure de l'organisation;
- former des notaires aux bonnes pratiques notariales;
- améliorer le processus de privatisation.

Dans la perspective d'atteindre ces objectifs, des séminaires et des consultations ont été organisés en Roumanie par la Chambre des notaires du Québec. Cette dernière a également accueilli des notaires roumains au Canada dans le cadre d'études ou de stages de courte durée. Par ailleurs, les notaires du Québec ont soumis sept documents traitant différents sujets d'intérêt ainsi qu'un cahier de recommandations. Outre ces activités, l'Union des notaires publics de Roumanie a créé un site Web, prouvant ainsi son adhésion aux principes de transparence et d'accessibilité à l'information.

Quels sont les résultats concrets du projet ?

- Une sensibilisation accrue de la société civile et des institutions gouvernementales à l'égard du rôle des notaires.

Un projet couronné de succès

Les notaires roumains ont pu mettre à profit l'expertise acquise grâce à des missions en Roumanie et à des stages à la Chambre des notaires du Québec, en participant, en 2004, au projet de réforme du Code civil roumain. En effet, une équipe de travail a été formée au sein de l'Union nationale des notaires publics de Roumanie, qui avait pour mission de rédiger des propositions et des amendements à soumettre au Sénat roumain. C'est ainsi que les membres se sont penchés sur deux institutions de droit notarial, réglementées dans le Code civil du Québec : **la liquidation des successions** et le **mandat en cas d'incapacité**. L'équipe de l'Union a soumis des propositions sur la reconnaissance législative de la fonction de liquidateur successoral et compte présenter des amendements similaires pour l'introduction d'un mandat d'incapacité.

Une fois de plus, ces démarches ont fait de l'Union nationale des notaires une instance active, reconnue et écoutée par les institutions de l'État.



© Avec la permission de la Chambre des notaires du Québec

L'une des conférences traitant de la réforme de la profession notariale en Roumanie.

- Une augmentation des pratiques privées notariales.
- La création de liens entre le représentant de l'Association des professions libérales de Roumanie avec la Chambre des notaires du Québec.
- La prise en compte de l'opinion des notaires dans les débats sur le Code civil, plus particulièrement en matière de droit successoral et financier.

Promouvoir l'égalité entre les sexes

Le projet de réforme de la profession notariale en Roumanie a mis l'accent sur la formation des femmes notaires afin de leur donner l'expérience et le soutien nécessaire au maintien de leur position dans la profession. Ainsi, une partie du projet consistait en la rédaction d'un document examinant le rôle des femmes dans la profession.

LE SAVIEZ-VOUS ?

C'est la Roumanie qui a approché la Chambre des notaires du Québec pour qu'un projet, tel celui développé auparavant en Ukraine, soit mis en œuvre dans le pays.

Un effort a également été fait afin d'inclure des femmes dans toutes les activités du projet, dont certaines ont même été spécialement conçues à leur attention. À titre d'exemple, une conférence a été organisée par un membre du Réseau des femmes d'affaires du Québec.

Au sein de séminaires et d'activités organisés dans le contexte du projet, la promotion de l'entrepreneuriat et du leadership parmi les femmes notaires a toujours été un aspect important, les organisateurs voulant ainsi inciter les femmes roumaines à mieux tirer avantage d'occasions avantageuses.

Une coordonnatrice récompensée

En 2002, Irina Apostolescu est devenue la coordonnatrice roumaine du projet de réforme de la profession notariale. Après avoir été recommandée par l'Union nationale des notaires publics de Roumanie, elle a passé le processus de sélection de la Chambre des notaires du Québec et a finalement obtenu le poste de coordonnatrice. Son expérience acquise lors du projet et ses qualités de gestionnaire lui ont permis d'obtenir, en janvier 2005, la Bourse spéciale du gouvernement de la Roumanie. Cette bourse lui a été remise dans le but de lui permettre de compléter sa maîtrise en administration des affaires (MBA) à l'étranger. Déjà diplômée de la Faculté de droit de l'Université de Bucarest, du Collège juridique franco-roumain d'études européennes et de l'Institut franco-roumain de droit des affaires et de la coopération internationale « Nicolae Titulescu – Henri Capitant », M^{me} Apostolescu a arrêté son choix sur l'Université de Genève, où elle entreprendra des études supérieures spécialisées dans la gestion internationale. En acceptant la bourse, elle s'est engagée à revenir en Roumanie après ses études et à travailler au sein du gouvernement roumain, afin de faire bénéficier ce dernier de ses connaissances nouvellement acquises.

L'intérêt et les engagements de M^{me} Apostolescu, qui lui ont valu cette bourse, reflètent bien la volonté qu'ont démontrée les notaires et stagiaires roumains tout au long du projet. En effet, dès le premier séminaire, tenu en septembre 2003 et marquant la conclusion de la première phase, on notait une forte participation de 325 personnes, démontrant ainsi le désir pressant de faire changer les choses.

Partager l'expertise canadienne

Gestion écologique du secteur hydroélectrique

Dans le cadre de sa stratégie de réforme du secteur hydroélectrique, la Roumanie a fait appel, par l'intermédiaire du partenaire local Hidroelectrica, à l'assistance technique et institutionnelle de l'ACDI et de ses partenaires canadiens.

Les deux phases du projet de gestion environnementale du secteur de l'hydroélectricité visaient, avant tout, la facilitation de la transition de la Roumanie vers une économie de marché par la privatisation de secteurs importants dont l'énergie électrique, secteurs auparavant contrôlés par le gouvernement roumain.

Outre l'aide au développement de l'économie de marché, le projet avait des objectifs d'intérêts publics, notamment l'initiation d'Hidroelectrica aux pratiques écologiques modernes dans le secteur de l'hydroélectricité. Le projet a ainsi permis aux partenaires roumains de se familiariser avec diverses mesures de protection de l'environnement, de nettoyage des cours d'eau, de prévention de l'érosion et de stabilisation des berges, de prévention de la pollution de l'eau, d'interventions en cas de pollution accidentelle et de protection de la faune et de la flore.

Sensibiliser la jeunesse

L'expertise développée par Hidroelectrica lui a permis d'appuyer les initiatives d'ONG locales. On a ainsi été en mesure de financer le camp écologique « Eco Bristita », destiné à sensibiliser les jeunes scouts à la protection et la conservation de l'environnement.

Outre la distribution de brochures et le nettoyage de lieux publics, les jeunes roumains ont ramassé et remis 10 000 bouteilles à la compagnie locale.

Cette sensibilisation joue un rôle fondamental dans le développement du pays, étant donné la menace que font peser les cours d'eau pollués sur la nature et sur la population, résultant de mauvaises pratiques hydroélectriques.

Les activités du projet s'articulaient autour de trois thèmes principaux : les systèmes de gestion environnementale, les systèmes de gestion des bassins hydrologiques, et les réseaux et communications.

Quels sont les principaux résultats du projet ?

- Accroissement du rendement d'Hidroelectrica dans le secteur énergétique :
 - réduction du gaspillage dans les frais de gestion;
 - économies sur la consommation d'énergie et de matériaux;
 - obtention de coûts de distribution moins élevés;
 - instauration d'un cadre pour l'amélioration continue de la performance environnementale.
- Obtention pour Hidroelectrica de sa certification ISO 14001 qui traite de gestion de l'environnement.
- Capacité actuelle de 10 filiales d'Hidroelectrica d'appliquer les techniques apprises pour la gestion de leurs installations (120 filiales au total).
- Nombre grandissant d'investisseurs attirés dans le domaine des installations écologiques.
- Amélioration de la transparence et de la gouvernance dans le secteur de l'hydroélectricité.
- Meilleur accès des femmes aux postes décisionnels à l'intérieur d'un secteur traditionnellement dominé par les hommes.



© ACDI/Roger LeMoigne

Aire de travail à la Bourse de Bucarest.

Bucarest Stock Exchange

Cherchant à favoriser une meilleure transition du pays vers l'économie de marché par la création d'un environnement propice au développement du secteur privé et d'occasions d'affaires et d'investissements, le Canada a implanté, depuis 1992, un ensemble de projets à caractère économique au sein de son programme d'assistance technique en Roumanie.

La Bucarest Stock Exchange constituait entre autres l'un des premiers projets phares de ce volet « économie de marché ». Il s'agissait principalement d'une assistance technique à la Banque nationale de Roumanie dans le but de développer la Bourse de Bucarest et de doter cette dernière d'un conseil de supervision.

Outre le développement économique, ce projet visait à créer un environnement juridique favorable au développement de l'économie de marché par l'harmonisation des lois roumaines aux normes internationales. Une aide était ainsi offerte au gouvernement roumain et à la Banque nationale afin d'implanter

des dispositions législatives portant sur des institutions telles que la Commission roumaine des valeurs mobilières et la Bourse de Bucarest. Les outils fournis au gouvernement pour l'élaboration de nouvelles réglementations constituent les éléments essentiels de la transition économique et politique.

LE SAVIEZ-VOUS ?

À la suite d'investissements canadiens, la Bourse de Bucarest a été mise en place et fonctionne indépendamment. Dix ans après le début du projet, la Bourse a réussi à s'adapter à un environnement financier en pleine mutation. Vous pouvez avoir un aperçu de ses activités à l'adresse <www.bvb.ro>

Les objectifs du projet ont pu être atteints grâce à la mise sur pied d'activités ciblées :

- organisation d'ateliers de formation pour le personnel roumain administrant les nouvelles institutions;

Le CANADA et la ROUMANIE ~ Partenaires en transition

- élaboration de règlements visant à faciliter le fonctionnement de ces institutions;
- développement d'un logiciel de gestion des opérations boursières (Stock Exchange Management System – SEMS) et prestation d'une formation nécessaire à son utilisation.

Finalement, ce projet semble avoir été un succès, étant donné la création d'institutions essentielles et la mise en place d'un système d'échange reconnu à l'échelle internationale pour le fonctionnement de la Bourse de Bucarest.

Réforme dans le secteur agricole

Le Grain Grading est un projet constitué de trois phases dans le cadre duquel la Société générale de surveillance (SGS) Canada inc. et ses partenaires canadiens et roumains, se sont associés pour soutenir la Commission nationale de classement des grains (NCGG) de la Roumanie dans sa réforme du secteur de l'agriculture. Il s'agissait avant tout de l'aider à :

- organiser des activités;
- respecter les normes internationales en matière de qualité des grains;
- gérer le système de classement des grains.

Dans cette perspective, les partenaires canadiens ont fourni, entre autres, du soutien consultatif et de la formation aux administrateurs du système de classement des grains.

Amorcée en 1994, la première phase du projet visait à faire progresser la privatisation et la restructuration du secteur agroindustriel en Roumanie. Il s'agissait notamment d'améliorer l'accès au capital pour restructurer l'agriculture et accroître la capacité de la Roumanie à intégrer le marché international. Dès son élaboration, cette phase a mis en lumière la nécessité d'améliorer les compétences des spécialistes locaux et la capacité des institutions existantes (p. ex. le

ministère de l'Agriculture, Romcereal) à s'ajuster à l'économie de marché ouvert.

Afin d'élaborer un nouveau cadre législatif en matière agricole et de conceptualiser un système de classement des grains, la seconde phase du projet avait pour but la création d'une association interprofessionnelle complexe agissant comme partenaire au ministère de l'Agriculture.

Pașul 1



LEGISLAȚIA PRIVIND CERTIFICATELE DE DEPOZIT

Regimul certificatelor de depozit este reglementat prin OUG nr.141/2002, modificată prin Legea nr.140/2005 și completată prin Normele Metodologice din 23 Iunie 2003 privind depozitarea semințelor de consum, regimul certificatelor de depozit pentru scoala și constituirea Fondului de Garantare. Certificatele de depozit sunt emise de către depozitarii / societățile acreditate de Comisia pentru acordarea licențelor de depozit pentru semințele de consum, care funcționează în cadrul MARDE. Pentru a primi această licență, depozitarii trebuie să îndeplinească anumite standarde tehnice și financiare și să contribuie la constituirea Fondului de Garantare.

Pașul 2



CE SUNT CERTIFICATELE DE DEPOZIT, CONFORM LEGII?

Certificatul de depozit constituie titlu de credit negociabil. El este eliberat, la cererea deponențului, în lei, în ordine, în lei la purtător. Certificatul este înscrisibil și reprezintă titlu executoriu pentru cantitatea semințelor de consum înscrisă în acesta. El poate fi folosit la constituirea unei garanții reale mobiliare asupra semințelor de consum depozitate (puteți înlocui ca și garanție la bănuț). Astfel deponenții pot obține un credit cu ajutorul căruia își poate recupera producția în anul agricol următor.

Pașul 3



UN INSTRUMENT PENTRU SIGURANȚA PRODUCĂTORILOR: FONDUL DE GARANTARE

Pentru a preîntâmpina un aspect al proprietarilor de depozite de a și îndeplini obligațiile față de restul societății membre de semințe de consum depozite și în aceeași calitate, instrumentul legislativ prin care depozitarii producătorilor este Fondul de Garantare. Fondul permitează împrumutarea finanțării deponenților – deținătorii ai certificatelor de depozit – și/sau de creditelor găzduite, restituindu-le costurile de servicii de depozit, calculată la prețul pieței.

Comisia Națională de Gradare pentru Semințele de Consum

La Commission nationale de classification des grains joue un rôle dans tous les aspects de la mise en œuvre et de l'utilisation de la classification des grains. Elle veille aussi au bon fonctionnement du système de réception des marchandises pour l'entreposage. Son but premier est de maximiser les profits pour en faire bénéficier tous les participants du secteur agricole et particulièrement les producteurs.

Enfin, la troisième phase du projet prévoyait la création d'un Comité de classement des grains qui serait chargé de gérer le système de classement des grains. Grâce à cette dernière phase, le projet a été couronné de succès. En effet, on a favorisé la mise en place d'un nouveau cadre législatif et développé la capacité institutionnelle nécessaire pour exploiter le système de classement des grains, garantissant ainsi la durabilité du projet à long terme et des résultats positifs au regard du processus de réforme.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le projet Cadastre and Property Registration visait la création d'une institution ayant pour objet d'améliorer les marchés fonciers et immobiliers afin de favoriser les investissements. Le succès de ce projet a permis à l'Office national de la géodésie, cartographie et du cadastre, organisme nouvellement créé, d'obtenir 50 millions de dollars de la Banque mondiale.

CAPA/Vision mondiale

Projet de microcrédit, CAPA/Vision mondiale répondait à la volonté de l'ACDI d'aider à favoriser l'économie de marché. En effet, ce projet avait pour objectif de développer en Roumanie une entreprise de microcrédit non bancaire. L'ACDI a ainsi appuyé Vision mondiale Canada et MEDA (Mennonite Economic Development Associates) dans leurs efforts pour mettre sur pied CAPA (Creditar, Asisenta, si Pregatire pentru Afaceri), une institution couvrant aujourd'hui les quatre régions les plus importantes du pays, soit la Transylvanie, l'Olténie, la Munténie et Dobroudja.

Le projet CAPA/Vision mondiale, dont l'objectif principal était la création d'une institution de prêts privés permettant d'accroître l'accès aux prêts pour les petites et moyennes entreprises, complète avantageusement les efforts entrepris par l'ACDI en matière de privatisation du secteur financier et de mise en place d'un marché boursier.

Afin de s'assurer de la durabilité du projet, Vision mondiale et MEDA ont soumis à de jeunes roumains des exemples d'entreprises de microcrédit non ban-

caire, qu'ils ont adaptés par la suite aux besoins et aux spécificités légales et économiques du pays.

Une ophtalmologue visionnaire

D^{re} Camelia Bogdanici est une ophtalmologue passionnée et dévouée à son travail. Elle exerce sa profession à l'hôpital Saint-Spiridon dans la ville d'Iasi, où elle donne des consultations et pratique des chirurgies, surtout pour les enfants. Ses cours de spécialisation suivis en Allemagne, en Israël, en Belgique et aux États-Unis l'ont aidée à améliorer ses techniques et à devenir une chirurgienne réputée. Outre sa pratique, elle est également professeure à l'Institut médical et pharmaceutique de Iasi.

En 1996, D^{re} Bogdanici et son mari fondent la compagnie Stereopsis qui s'occupe de la mise en marché de prothèses, de lentilles cornéennes et d'autres accessoires essentiels. Puis elle ouvre, en 1999, son propre cabinet de consultations.

Avec le temps, la demande s'est diversifiée, et il est devenu nécessaire d'accroître son personnel en cas d'urgence. Afin de remédier à cette situation, Stereopsis a approché CAPA et obtenu un montant de 2 000 \$ dans le but d'augmenter son équipe et d'embaucher un nouveau médecin.

Outre son succès comme entrepreneure et médecin, D^{re} Bogdanici joue également un rôle dans sa collectivité où, avec Vision mondiale, elle participe à un programme dans le cadre duquel les enfants démunis peuvent bénéficier de services de consultation et de chirurgie. Depuis le début du projet, les intervenants ont pu examiner et soigner quelque 200 enfants.

Grâce aux fonds accordés par CAPA, le cabinet a pu se doter d'un instrument conçu pour des exercices optiques de rééducation pour les enfants, devenant ainsi le seul cabinet à posséder une telle technologie.

Selon, D^{re} Bogdanici et son mari, bien qu'il y ait beaucoup de travail, la satisfaction des clients est certainement la plus belle des récompenses.

Un commerce florissant

Si vous passez par Dacia et que vous avez envie d'une petite sucrerie, les gens vous recommanderont sûrement la délicieuse pâtisserie du coin, administrée par S.C. CASIM S.R.L.

M^{me} Ecaterina Vrabie a créé cette entreprise au milieu des années 1990, en s'appuyant sur 15 ans d'expérience en pâtisserie. Alors qu'elle avait grand besoin de fonds pour développer son commerce, elle a reçu un prêt de CAPA afin de rénover son matériel de production. Son enthousiasme, sa confiance et son sens des affaires ont convaincu les membres de CAPA de contribuer à la croissance de son entreprise.

M^{me} Vrabie est l'une des femmes d'affaires qui a réussi en partenariat avec d'autres femmes. Elle a réussi en se fixant des buts précis : augmenter ses activités, se doter d'un matériel moderne et offrir de nouveaux produits pour atteindre d'autres marchés. Les investissements ont été profitables : « Nous subvenons aux besoins de nos enfants et payons leurs

études. Nous plaçons également de l'argent de côté pour les cas d'urgence ou pour réinvestir », a confié M^{me} Vrabie.

L'entreprise S.C. CASIM S.R.L. emploie aujourd'hui sept employées, toutes des femmes. Les produits sont vendus en magasin, mais il y a également un système de commande par téléphone à l'occasion de différentes cérémonies ou événements spéciaux.

« Il est incroyable que mon entreprise soit maintenant équipée de machines industrielles achetées avec les économies de toutes ces années de travail. Tout ce que je veux, à partir de maintenant, c'est travailler en partenariat avec d'autres femmes d'affaires, prêtes à travailler afin d'améliorer l'existence de leur famille. »

M^{me} Vrabie, une pâtissière fière de son succès



Une pâtisserie située à Iasi, en Roumanie, a été rénovée grâce à un prêt du projet CAPA.

**Quelques chiffres
relatifs au projet
CAPA/Vision mondiale**

- Emplois créés : **698**, dont **433** tenus par des femmes
- Emplois maintenus : **2 010**, dont **1 256** tenus par des femmes
- Nombre de communautés desservies : **33**
- Nombre de clients femmes : **1 105**
- Nombre total de prêts accordés : **1 934**
- Nombre de prêts déboursés dans des collectivités rurales : **1 251**

Lutter contre le VIH/sida

L'épidémie de VIH/sida dans la région ne cesse de croître et est devenue une des priorités en matière de développement social, tant pour l'ACDI que pour le gouvernement roumain. En effet, la prévention du VIH/sida constitue une urgente priorité pour la Roumanie, puisque les répercussions négatives du virus ne sont non seulement médicales, mais économiques et sociales. Par ailleurs, 7 personnes sur 8 affectées par le VIH dans le pays sont des enfants.

En 1998, l'ACDI a uni ses forces à celles de l'UNICEF afin de se pencher sur la question du VIH chez les enfants et les jeunes adultes et sur la protection de leurs droits. Le projet sur l'amélioration du bien-être et de la protection des enfants, faisant suite au projet sur la prévention du VIH/sida, la santé des adolescents et les services sociaux, et le système de suivi de la Convention relative aux droits de l'enfant, vise à réduire la vulnérabilité des jeunes face au VIH/sida. Il serait par conséquent nécessaire pour la Roumanie d'améliorer les politiques et la structure des programmes de protection des jeunes atteints par cette maladie.

Les objectifs à court terme du projet visaient à :

- établir un réseau de formateurs et un programme de formation;
- organiser des activités de communications pour la prévention du VIH/sida;
- accroître le soutien aux familles par l'entremise de divers services sociaux;
- améliorer la capacité des organisations non gouvernementales (ONG) et du gouvernement roumain à répondre aux problèmes liés au VIH/sida;
- établir un système de suivi pour le VIH/sida et pour veiller au respect de la Convention relative aux droits des enfants.

En général, la plupart de ces objectifs ont été atteints. En effet, le réseau de formateurs et le programme de formation a pris de l'ampleur, plusieurs activités de communications au niveau national ont été organisées, plusieurs familles ont reçu du soutien et un accroissement de la capacité des ONG et du gouvernement à répondre aux problèmes liés au VIH/sida a été enregistré. Toutefois, le 31 mars 2000, certaines initiatives n'étaient toujours pas terminées, telles que le système de suivi pour le VIH/sida et celui pour la Convention relative aux droits de l'enfant.

Néanmoins, les ministères de la Santé du Canada et de la Roumanie ainsi que les ONG des deux pays ont créé des liens solides, améliorant ainsi l'expertise roumaine. De plus, bien que le système de suivi n'ait pas été mis en place, le gouvernement a tout de même accru ses capacités à surveiller le respect de la Convention et à effectuer de la recherche sur les enfants à risque.

Ce projet a eu un effet significatif : la reconnaissance, par le gouvernement roumain, que le VIH/sida n'est pas seulement un problème de santé mais un problème social, dont la solution se doit d'être multi-sectorielle. De ce fait, la création d'une stratégie

multisectorielle a fait naître un nouveau partenariat entre les différentes directions du gouvernement et la société civile, donnant ainsi plus de poids à la cause.

Globalement, le projet a placé la Roumanie sur la bonne voie, celle d'atteindre ses objectifs de réduction de l'incidence du VIH et d'amélioration de la qualité de vie des enfants atteints du VIH/sida.

La sûreté nucléaire

Le projet de sûreté nucléaire a été implanté au tout début du programme de coopération technique, entre 1992 et 1993, à la demande du gouvernement roumain. MAECI et la Commission de contrôle de l'énergie atomique ont travaillé de concert pour que cette dernière puisse mettre sur pied et livrer un programme de formation avancée en matière de sûreté nucléaire et d'activités régulatrices. Ce projet visait particulièrement à faciliter la transition technologique et indirectement à accélérer le passage vers l'économie de marché. L'avancement technologique, dont la sûreté et les activités régulatrices en matière d'énergie nucléaire, constituent des éléments déterminant la capacité de production du pays et sa transition vers l'économie de marché.

L'engagement du gouvernement canadien dans ce projet s'explique par la crainte d'un autre accident tel que celui survenu à Tchernobyl. Un deuxième incident de la sorte aurait grandement affecté l'industrie des réacteurs nucléaires, entraînant peut-être même sa disparition.

Afin d'éviter un tel scénario à l'avenir, on a dès lors créé des projets de formation en matière de sûreté nucléaire. Concrètement, une formation spécifique a été donnée à 12 spécialistes roumains qui pourront à leur tour former des régulateurs compétents, garantissant ainsi la durabilité du projet.

De petites subventions aux grandes répercussions

Outre les projets, le programme d'assistance canadien comportait deux autres types de mécanismes destinés à appuyer les initiatives roumaines : le Fonds canadien pour les initiatives locales (FCIL) et le programme d'appui à la gouvernance dans le nord des Balkans. Dotés de critères plus flexibles et d'objectifs plus limités, ces petites subventions ont eu des répercussions directes et concrètes sur la vie de leurs bénéficiaires.

Le FCIL a pour but de compléter d'autres projets de l'ACDI, en soutenant de petits projets qui demandent la participation de la société civile. Au fil des ans, plus de 800 000 \$ ont été versés au programme pour la réalisation de ces nombreux petits projets supervisés par les agents locaux de l'ACDI.

Quant au programme d'appui à la gouvernance dans le nord des Balkans, il s'agit d'un autre fonds décentralisé visant le financement de petites et moyennes interventions locales. L'objectif du programme consistait à répondre de façon souple et efficace aux demandes et priorités d'un contexte sociopolitique changeant. Ses champs d'action couvrent le renforcement des capacités, la durabilité institutionnelle et la réforme dans les secteurs de l'énergie, de l'environnement, de l'administration publique et du développement social. Les partenaires de ce programme proviennent de tous les milieux, autant des ONG, des institutions et associations nationales, que des groupes communautaires. Ses succès sont nombreux et reconnus, et, à titre d'exemple, citons le projet *Police and Community: Together against Domestic Violence*.

Mis en place dans trois régions de la Roumanie (Arges, Dimbovita et Prahova) par le Centre des études juridiques avec la coopération de l'Institut de recherche et de prévention de la criminalité, ce projet avait pour but de créer et mettre en œuvre un modèle de service de soutien pour les victimes



© ACDI/Roger LeMoyné

Prise de vue dans le centre de la ville de Bucarest.

de violence domestique. Il s'agissait de démontrer la pertinence d'un nouveau cadre juridique pour combattre et prévenir la violence domestique. Cette initiative, financée par le programme d'appui à la gouvernance, faisait suite à la publication d'études démontrant une augmentation alarmante de la violence familiale dans le pays, surtout à l'égard des femmes, des enfants et des personnes âgées.

Les résultats de ce petit projet ont été largement bénéfiques puisqu'il a permis de :

- conscientiser les gens sur le phénomène de la violence familiale en encourageant un changement d'attitude à l'égard des victimes et des agresseurs;
- créer un modèle d'équipe multidisciplinaire travaillant conjointement pour la prévention de la violence familiale;
- promouvoir la coopération entre les forces locales pour lutter plus efficacement contre le problème;
- façonner une image plus positive du corps policier afin qu'il puisse gagner la confiance de la population.

LE SAVIEZ-VOUS ?

En aidant les forces policières à améliorer leur capacité à combattre la violence familiale, la police de Prahova a pu :

- désigner 380 cas de violence familiale;
- hospitaliser 27 personnes, souffrant de troubles mentaux, qui provoquaient des conflits violents dans leurs familles;
 - faire appliquer la loi en sanctionnant 301 personnes aux comportements violents;
 - répondre à 233 plaintes pour mauvais traitements avec l'aide de travailleurs sociaux de la Direction de la protection des enfants.

Leçons tirées de l'expérience : pertinence, efficacité et durabilité

Examiner le rendement du programme dans son ensemble, selon des critères de pertinence, d'efficacité et de durabilité, permet de mettre en lumière les forces et les faiblesses de l'action canadienne en Roumanie. De manière générale, le partenariat roumano-canadien semble avoir contribué efficacement à la construction d'un cadre favorable à la réforme et au développement économique.

Les priorités du programme canadien étaient-elles pertinentes en Roumanie ? Malgré l'absence de secteurs-cibles, le programme a répondu à plusieurs des besoins essentiels de la Roumanie tout en contribuant à l'avancement du pays vers une économie ouverte et au développement de normes et de politiques conformes aux normes internationales. Par ailleurs, l'assistance technique apportée par le Canada dans des domaines tels que l'hydroélectricité et la sûreté nucléaire a permis de rehausser le niveau d'expertise du pays.

L'évaluation a néanmoins démontré que le programme n'a pas encouragé les relations commerciales entre le Canada et la Roumanie autant qu'on le souhaitait initialement. Si les intérêts canadiens étaient fortement représentés au début du programme, le transfert du programme du MAECI à l'ACDI au milieu des années 1990 a plutôt favorisé l'appui aux institutions roumaines et leur autosuffisance locale. Paradoxalement, les Roumains ont apprécié le côté désintéressé du programme de l'ACDI, qui se distinguait des programmes de certains autres bailleurs de fonds.

En ce qui a trait à l'efficacité, le programme a contribué concrètement à l'avancement du niveau de vie par le transfert de compétences et de savoirs. Les succès individuels et collectifs sont nombreux et les objectifs des différents projets ont été dans une très

large mesure atteints. L'évaluation a cependant souligné les difficultés du programme à stimuler le commerce et l'investissement extérieur canadien. Or, l'élargissement des relations entre la Roumanie et le Canada est aussi un gage de durabilité d'engagement mutuel.

Pour le reste des critères liés à la durabilité, il faut mentionner que de nouveaux partenariats ont été formés entre le Canada et la Roumanie, tant dans les secteurs privés que publics. Les effets à long terme des projets sont variables : plusieurs initiatives ont débouché sur des structures bien établies qui ne cessent de s'épanouir, par exemple le projet Hydro-electrica et la Bourse de Bucarest. D'autres ont subi des transformations, tout en gardant certains traits initiaux, et continuent toujours d'évoluer.

Des partenaires à égalité de parts

L'adhésion prochaine de la Roumanie à l'UE étant un signe clair pour le gouvernement canadien que des changements majeurs ont déjà eu lieu, un plan de retrait du programme de coopération technique, marquant la fin du programme d'aide bilatérale du Canada en Roumanie, est prévu pour mars 2006. En effet, le programme de coopération était basé sur le principe d'un appui temporaire au processus de transition et à la mise sur pied de réformes économiques et politiques essentielles.

Les leçons tirées de l'expérience lors de l'examen du programme serviront de base dans les relations futures entre le Canada et la Roumanie, cette fois-ci en tant que partenaires à égalité de parts.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La Roumanie fait partie de la Francophonie et sera l'hôte du XI^e Sommet de la Francophonie en 2006.